

soumission à un super-Etat pour ce qui est des relations internationales, elle doit être considérée comme un effort méritoire vers une réorganisation mondiale.

Avant de reprendre mon siège, j'aimerais citer un extrait d'une déclaration du sénateur Norris, l'éminent libéral américain, où il définit ce qu'est un libéral. J'aimerais à mettre cette définition en regard de la dérogation quelque peu surprenante à la pratique internationale usuelle que nous trouvons dans les propositions de Dumbarton-Oaks. Le sénateur Norris a dit :

Je prétends qu'un libéral est un homme à l'esprit ouvert qui voit les changements qui s'opèrent autour de lui dans le monde et comprend que notre système de gouvernement doit marcher de pair avec ces changements. Il admet la valeur des précédents mais il reconnaît aussi que nous sommes trop souvent enclins à les suivre lorsqu'ils ont été établis dans des conditions entièrement différentes de celles qui existent au moment où on les invoque.

Soyons donc alors tous libéraux quand il s'agit de propositions intéressant notre sécurité. Sachons tous envisager la nécessité d'appliquer des mesures radicales dans l'espoir de prévenir une nouvelle catastrophe mondiale. Aucun sacrifice de droits souverains n'est trop grand, aucune dépense n'est trop extravagante quand la récompense qui en découle est le maintien de la paix et de la sécurité dans le monde.

M. VICTOR QUELCH (Acadia) : Monsieur l'Orateur, le bel esprit de collaboration qui règne aujourd'hui entre les grandes nations de l'univers, la Grande-Bretagne, l'Union Soviétique et les Etats-Unis est de nature à nous réjouir. Sans cette collaboration, les victoires récentes eussent été impossibles, et, si elle avait existé à partir de 1930, il est probable que nous n'aurions jamais connu le conflit actuel. Mais si nous voulons maintenir la paix, il faudra que ce même esprit se perpétue, car sans une entente entre les principaux Etats aucun organisme international, et encore moins celui dont il est ici question, ne saurait assurer le maintien des relations pacifiques.

J'approuve le Gouvernement de se rendre à l'invitation d'envoyer des représentants à San-Francisco. J'approuve même, en général, la teneur des articles 1, 2, 4 et 5 de la résolution. Mais quant à l'article 3, j'ignore au juste ce que pourrait comporter son approbation. Signifierait-elle l'approbation du dernier chapitre de la conférence de Bretton-Woods? Je pose la question pour la raison que voici : Tout dernièrement, le président Roosevelt et M. Edward Stettinius ont donné à entendre que les conclusions de Bretton-Woods seraient intégrées à l'organisme dont on projette la création. Permettez-moi de

[M. Picard.]

citer leurs paroles. Dans le *Lethbridge Herald* du 15 février, je relève ce passage attribué au président Roosevelt :

Le projet arrêté à Bretton-Woods est la pierre angulaire de la collaboration économique internationale.

Le numéro de février du *Readers' Digest* reproduisait un article de M. Edward Stettinius. Parlant de la caisse de stabilisation monétaire, de la banque internationale de reconstruction et de divers autres organismes internationaux déjà constitués, il disait :

De toute évidence, ces organismes ne sont que les divers rais de la roue internationale. Il leur faut un moyeu. Le projet de Dumbarton-Oaks autorise l'assemblée à remplir cette fonction, avec, comme organisme principal, le conseil économique et social.

On comprend facilement que si les rais sont défectueux, la roue elle-même, et donc le moyeu, doit s'écrouler. Je soutiens donc que si le chapitre final de la conférence tenue à Bretton-Woods se résume à l'énoncé d'une fausse politique, il mettra en péril toute organisation internationale constituée pour maintenir la paix dans le monde.

Je crois que l'on peut trouver dans les propositions de Dumbarton-Oaks une base aux discussions sur un organisme international de paix, mais, vérité qu'il ne faut jamais oublier, le temple de la paix ne peut s'ériger sur la guerre économique. Malheureusement notre administration, avec certaines autres, a favorisé, ou fortement contribué à favoriser, la guerre économique, même avant la cessation du conflit européen. En parlant de la sorte, je songe aux accords de Bretton-Woods. Le premier ministre (M. Mackenzie King) rappelait dans son discours nous avoir dit il y a deux ou trois ans qu'il faudrait instaurer un nouvel ordre social et l'inaugurer longtemps avant la fin des hostilités, sans quoi nous le chercherions peut-être en vain. Il a signalé que certaines mesures en ce sens avaient déjà été prises : l'UNRRA, l'aide mutuelle et le prêt-location. Nous admettons tous sans doute que ces mesures sont d'excellentes contributions à la paix, mais je me demande parfois pourquoi on se propose à la clôture des hostilités de remplacer l'aide mutuelle et le prêt-location par le chapitre final de l'accord de Bretton-Woods. Le prêt-location et l'aide mutuelle contribuent indubitablement au maintien de la paix ; par contre le chapitre final de l'accord de Bretton-Woods doit inévitablement provoquer des désaccords internationaux par tout l'univers.

A mon sens, le premier ministre doit être félicité du discours qu'il a prononcé devant les deux Chambres du Parlement de Westminster, le 11 mai 1944. Sauf erreur, il a préconisé la collaboration internationale d'après